



**Conseil d'Administration du 05 juillet 2014**

**Résolution n° 2014/ 07- CA**

**Budget rectificatif n° 2 - 2014**

Le Conseil d'Administration,

approuve le budget rectificatif n° 2 de l'exercice 2014.

La décision modificative votée s'élève à:

Section de fonctionnement

Dépenses : 11 500 €

Recettes : 0 €

Section d'investissement

Dépenses : - 11 500 €

Recettes : 0 €

Il n'y a pas de prélèvement sur le fonds de roulement.

Le Président

Christian PICHOU

Le Directeur

Bertrand GALTIER